

Jobs d'été

L'EARL du Puits de Limbre propose un job d'été, du 10 juillet au 15 août, aux jeunes entre 16 et 18 ans à MIGNE AUXANCES ; les jeunes doivent être autonomes au niveau de leur transport (vélo-scooter...).



Feux et tontes, à retenir

Pour le bien être de chacun, il convient de respecter les règles suivantes : interdiction de faire du feu tout au long de l'année ; les herbes et les branchages doivent obligatoirement être emmenés dans les déchetteries de Vendevre ou de Cissé ; il en va du respect de l'environnement.

Gendarmerie

Toute personne partant de chez elle pendant quelques jours particulièrement en juillet et en août peut se faire inscrire à la Gendarmerie de NEUVILLE ; celle-ci effectuera des rondes plus précises autour du domicile signalé.

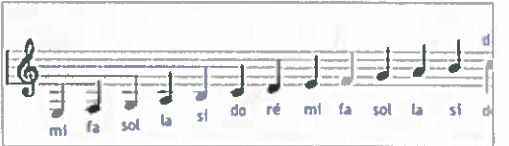
Opération « tranquillité vacances »

Le groupement de gendarmerie départementale de la Vienne vient de nous signaler un phénomène de délinquance qui pourrait toucher notre département prochainement. « Des individus, le plus souvent originaires de l'Europe de l'est, procèdent à des distributions de tracts pour le compte de diverses associations dans le but de ramasser vêtements et divers objets. »



Piscines

La période estivale est synonyme pour ceux qui le souhaitent de baignade ! Les piscines à proximité de notre commune sont les suivantes :
- LA PISCINE DU CREPS : Du mardi au vendredi : 14h30-19h30



Cours de musique

De la musique à AVANTON, ça vous dit ? Une petite équipe s'organise pour que dès la rentrée, les habitants de la commune (petits et grands) puissent bénéficier de cours d'éveil musical, de chant, de guitare, d'Ukulélé...

Etat civil

- Nous avons le plaisir de vous faire part de la naissance de :
- Hugo THOMAS (30.03.2014)
- Agathe CORIAN LE CHARPENTIER (1.04.2014)
- Joaquim CLAYES MARQUES (5.04.2014)
- Lou TARILLON (6.04.2014)
- Célia LECOMTE (12.04.2014)
- Noémia STEFANNI (23.04.2014)
- Théo LEPIN (11.05.2014)
- Lenna FRUCHARD (20.05.2014)
- Sonia DENOUE (10.06.2014)
- Léna CARO (11.06.2014)

Et le regret de vous faire part du décès de :
- André DANSAC (31.03.2014)
- Stanislaw GAZDA (7.05.2014)
- Marine MUCCIO (9.06.2014)

Vous avez la parole

Dans le prochain numéro, nous ouvrons une rubrique pour tous : « Vous avez la parole ! ». Echange, proposition de covoiturage, services... N'hésitez pas à nous faire passer vos messages qui seront soumis à notre équipe rédactionnelle pour validation.



Juillet - Août 2014

N° 1

Edito

Chers Avantonnais,
Le comité consultatif « Communication » a le plaisir de vous présenter « Le petit Journal de notre Village » numéro 1 d'une longue série. Nous vous informons qu'il paraîtra tous les 2 mois. Vous y trouverez des informations sur les événements passés ou à venir, des rendez-vous avec les associations...etc.

Le prochain grand événement de la commune sera le 13 juillet. En effet, le Comité des Fêtes organisera des animations sur toute la journée. En soirée, nous nous retrouverons pour la retraite aux flambeaux, le feu d'artifice et le bal.

Anita POUPEAU, 1ère Adjointe en charge de la communication

Comité consultatif communication



Citation

« Une vie ne vaut rien, mais rien ne vaut une vie »
André Malraux



Dimanche 13 juillet Fête nationale Venez nombreux Pétanque, jeux, retraite aux flambeaux, barbecue, Feu d'artifice !

Organisé par le Comité des Fêtes, tous les détails en page 2.

Sommaire

- Page 2 :
- Commission jeunesse
- Comité des fêtes
- Tour cycliste Poitou-Charentes
- Concert du 28 juin
Page 3 :
- Commémoration du 8 mai
- Salle des fêtes
- Voirie
- Informations mairie
- Sécurité autour des écoles
Page 4 :
- Informations diverses

Directeur de la publication : JL COUILLAUD
Rédactrice en chef : Anita POUPEAU
Equipe de rédaction : Noémie VALLET / Cécilia BOZIER FARGE / Jacqueline SERRANO / Natacha PUYGRENIER

nouveau
Votre avis nous intéresse !
Que pensez-vous de votre nouveau bulletin municipal ?
Faites-nous part de vos remarques et suggestions par mail, sur notre nouvelle adresse : communication@avanton.fr



Mise en route de la commission jeunesse

Philippe Galley, en sus de ses fonctions d'adjoint, a pris à sa charge la commission Jeunesse. Normal me direz-vous car Philippe, Conseiller Principal d'Education a pour objectif, accompagné des membres de sa commission, de proposer un vrai projet pour « réveiller » les jeunes Avantonais ! Il nous en a dit plus lors d'une petite interview...

Natacha Puygrenier : Comment est née l'idée de cet événement du 4 juillet ?
Philippe Galley : Nous cherchions comment prendre en compte les aspirations des jeunes d'Avanton. Lors du comité consultatif jeunesse, il est apparu comme une évidence de les inviter pour échanger et définir avec eux les actions à mener. Nous avons choisi les 10/16 ans pour faire le lien entre les écoliers (CM1/CM2), les collégiens et les entrants au lycée .
NP : Comment la commission entend répondre aux préoccupations des jeunes d'Avanton ?
PG : Tout simplement en leur donnant la parole et en les accompagnant dans leurs envies et projets.
NP : Peu de moyens, mais plein d'idées ! Quel est le "moteur" de cette commission Jeunesse, Philippe ?
PG : Le « moteur » c'est l'envie du comité de partager et d'aider les jeunes à participer à leur façon à la vie de notre village. Encore une fois le plus important est de permettre des rencontres qui entre autres, faciliteront l'émergence d'idées.
NP : D'autres projets à venir peut-être ?..
PG : Un grand projet : permettre à chacun de s'exprimer et voir se réaliser plein de petits projets qui correspondent aux souhaits de nos jeunes.

ATTENTION CHANGEMENT D'HORAIRE ! A PARTIR DE 20H

Commission Jeunesse

Dans le cadre de la mise en place du Conseil des Jeunes.

Tu as entre 10 et 16 ans, tu habites sur Avanton, tu as des idées, des projets, des attentes...

ON TE DONNE LA PAROLE !

RDV le VENDREDI 4 JUILLET à la Mairie

Nous échangerons sur tous les sujets qui t'intéressent et tu pourras poser toutes les questions possibles !

Tous les parents sont les bienvenus !

CONCOURS PHOTOS « HAPPY AVANTON »
 Revue ton talent de photographe !
 Toutes les informations le 4 juillet, dans le prochain bulletin municipal et sur www.avanton.fr !
 Des lots sympas à gagner !

2

Comité des fêtes

Oyez, oyez, ça y est, le Comité est sauvé !

Depuis son assemblée générale du début d'année, le Comité des Fêtes était en sommeil. Crise du bénévolat, présidence vacante, il est passé tout près de la dissolution. Sous l'impulsion du comité consultatif associatif et avec la mobilisation de tous, le Comité des Fêtes compte aujourd'hui 28 membres actifs. Lors de la réunion du 6/06, un nouveau bureau a été élu. Bravo à tous, cela prouve, si cela en était encore utile, que quand on veut, on peut !!!

Le Comité des Fêtes se remet déjà au travail avec l'organisation de la fête nationale. Le délai est court, ils ont décidé de « mettre le paquet » sur une seule journée, à savoir... le 13 juillet.

Le 13 étant un dimanche, c'est idéal pour une équipe en rodage et reposant pour ceux qui souhaiteront profiter au maximum de la buvette et du bal qui aura lieu après le feu d'artifice (tiré le 13).
 Concours de pétanque, jeux à l'ancienne (...) ponctueront la journée. Pour le soir, barbecue géant (réservation sur place) avec une nouveauté : l'élection de «SUPER MAMIE AVANTON».
 Alors petits et grands, réservez votre journée et si votre mamie ne veut pas s'inscrire, faites-le pour elle.



Compétition de cyclisme

Le Tour Poitou-Charentes passera par notre commune le vendredi 29 août prochain. Certaines routes seront fermées à la circulation de 12h à 16h. Début 12h45, la caravane passera vers 14h30 le peloton suivra vers 15h15 suivi de la voiture balai. Plus d'informations en mairie.



Concert gratuit

En avant première de Neuvill'En Jazz, dans le cadre de Musique et Patrimoine, un concert gratuit sera donné le samedi 28 juin à 20h, parc de la salle des fêtes. Une buvette sera installée, nous vous accueillerons à partir de 19h, venez nombreux en famille, entre amis avec votre pique-nique, pour partager un moment de convivialité (des tables et des chaises seront mises à votre disposition).



Commémoration du 8 mai

Ce jeudi 8 mai 2014, de nombreux Avantonais accompagnés de leurs enfants, se sont retrouvés devant le monument aux Morts pour célébrer le 69^{ème} anniversaire de la fin de la seconde Guerre mondiale. C'est sous une météo clémente qu'Anita POUPEAU, 1^{ère} adjointe, a présidé cette cérémonie très émouvante. Cette commémoration ponctuée de musique et de la lecture des textes officiels par Jean François BOURSERONDE et Vincent DELAIGLE, les nouveaux correspondants Défense d'Avanton, s'est achevée par une minute de silence. Après le dépôt d'une gerbe de fleurs, les participants ont été conviés au Bar de l'Espérance pour un vin d'honneur.



Voirie et embellissement

Travaux de l'église : l'étude pour la 2^{ème} tranche des travaux est lancée, les devis sont en attente de réception.
 Rue des Fosses : un devis a été demandé à la société Deguil pour sa réfection.
 Route de Richelieu : des barrières ont été installées pour éviter le stationnement sauvage.
 Les bacs à fleurs ont été nettoyés et repeints et mis aux entrées et sorties de la commune avec des plantes.

Mairie - nouveaux horaires

lundi, mardi, jeudi*, vendredi
 8h30 à 12h - 13h30 à 17h30
 Mercredi : 8h30 à 12h
 *sauf jeudi ouvert jusqu'à 18h30 en périodes scolaires.

Salle des fêtes

Pour plus de lisibilité et de clarté, les tarifs de la salle des fêtes ont été revus et votés par le conseil municipal. Il existait auparavant plus de 20 tarifs différents. Ce nombre a été ramené à 4, avec en plus, 2 gratuits pour les associations qui organisent des manifestations ouvertes au public.

Applicables au 1^{er} juillet 2014, ces tarifs sont les suivants :

Location	Amplitude de location	Loueur	Sans chauffage du	Avec chauffage
			16/04 au 14/10	du 15/10 au 15/04
	24 h	Commune	200 €	250 €
		Hors commune	250 €	320 €
	12 h	Commune	110 €	140 €
		Hors commune	140 €	180 €

La réservation de la salle s'effectue auprès de la Mairie : 05.49.51.63.46



Plan canicule

Un dispositif national de gestion de la canicule est mis en place du 1^{er} juin au 31 août 2014. Une fiche est à remplir en Mairie, sur la base du volontariat, par les personnes isolées pour solliciter leur inscription sur le registre spécial. L'inscription est facultative et la radiation faite simplement à tout moment. Pour tout renseignement, s'adresser à la Mairie (05.49.51.63.46).



Sécurité écoles

La nouvelle équipe municipale a souhaité renforcer la sécurité de tous, et en particulier, le matin et le soir à la sortie de l'école. Un agent communal vêtu d'un gilet fluo permet une traversée au passage piéton, en toute sécurité de la route de Richelieu particulièrement fréquentée. Il a été constaté un ralentissement de la circulation depuis la mise en place de cet agent. Nous encourageons vivement tous les parents à faire quelques pas supplémentaires pour utiliser ce service et de ne plus traverser entre les voitures en stationnement et en dehors des passages piétons..... Un accident est si vite arrivé...